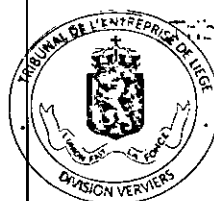




Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

***26072463***

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

29 MAI 2026

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0439 588 360**

Nom

(en entier) : **ACCUEIL DES ENFANTS**(en abrégé) : **ADE**Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue de Thiervaux 15, 4802 Verviers****Objet de l'acte : Assemblée générale extraordinaire - Démission - Nomination**

Le premier octobre deux mille vingt-cinq, s'est réunie l'assemblée générale des membres de l'asbl « ADE » ayant son siège à 4802 Heusy-Verviers, avenue Thiervaux, 15, constituée par acte sous seing privé du quinze avril mille neuf quatre-vingt-neuf, publié aux annexes du moniteur belge du dix août suivant sous le numéro 10384/89, pour prendre acte de la démission d'un administrateur-président.

Sont membre de l'asbl les personnes suivantes :

- Madame STRAAT Aurélie,
- Monsieur MAIO Joël.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sont présent les administrateurs suivants :

Weis Frédéric, domicilié rue du Ry, 11/31 à 4671 Barchon

Straat Aurélie, domiciliée Rue Marcel Launay, 4 à 4190 Ferrières

Est présent également : Mr Maio Joël domicilié rue de la libération, 43 à 4860 Pepinster

Résolution : démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant

L'assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur-président de Mr Weis Frédéric inscrit au registre national sous le numéro 69.01.11.061.95, domicilié rue du Ry, 11/31 à 4671 Barchon.

L'assemblée générale désigne en remplacement Monsieur Maio Joël, domicilié rue de la Libération, 43 à 4860 Pepinster, inscrit au registre national sous le numéro 61.02.21.407.64.

S'est réuni le conseil d'administration, composé de Mme Straat et Mr Maio, qui a décidé de nommer Mr Maio comme président.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(signé) WEIS Frédéric

(signé) STRAAT Aurélie

(signé) MAIO Joël

Déposé en même temps : copie du procès-verbal d'assemblée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)